



ensemble pour bâtir votre avenir

Élections CSE 2023 : les engagements de vos représentants CFE-CGC

Du 22 au 29 novembre 2023, vous élirez vos représentants au sein du CSE (Comité Social et Économique). Vos représentants CFE-CGC sont des salariés comme vous, cadres ou maîtrises, impliqués dans la vie sociale et économique du BPNL ; ils se présentent à vos suffrages pour défendre vos intérêts au sein du CSE et du dialogue social avec la Direction de l'entreprise.

Notre bilan pour la mandature 2020 - 2023 :

- **De nombreux accords négociés et signés dont vous bénéficiez aujourd'hui** : Qualité de Vie au Travail (télétravail) et égalité H/F, intéressement, ATT (Aménagement du Temps de Travail).
- La défense de nos salaires aux travers des "NAO".
- L'équipe CFE-CGC a amené de très nombreux sujets en séance et a interpellé de nombreuses fois la Direction sur les sujets concernant la sécurité du personnel.
- Sans oublier l'accompagnement et la défense individuelle des salariés qui se trouvent en difficulté avec l'entreprise !
- Vos délégués ont respecté leurs engagements. Ils ont assumé jusqu'au bout leur mandat et n'ont pas trahi la confiance que vous leur avez accordé.
- Une gestion rigoureuse du budget du CSE grâce à votre trésorière Valérie MAURICE qui a tenu les engagements jusqu'au bout !

La CFC-CGC assume « elle », toujours ses responsabilités :
toujours présents pour vous défendre et faire des propositions constructives dans l'intérêt des salariés et de l'entreprise.

Contactez-nous et posez-nous vos questions

Nos engagements pour 2024 - 2027 :

L'équipe CFE-CGC sera présente et s'engage à continuer son action critique et constructive pour que ces transformations profondes respectent le bien-être des salariés, préservent l'emploi et les salaires.

Grâce à vos représentants chaque secteur d'activité est représenté.

Ainsi nous continuerons :

À accompagner efficacement et confidentiellement chaque collègue en difficulté et, le cas échéant, aider à négocier une voie de sortie à intérêt commun.

À conserver l'équité (exécution, maîtrise, cadre) dans les actions sociales du CSE (chèques vacances, cartes cadeaux, événements, etc. ...).

À être à votre écoute : nous proposerons dès le début de la nouvelle mandature la réalisation d'une étude, dans le but de vérifier si les actions réalisées par le CSE restent en cohérence avec vos besoins !

À négocier et signer les accords d'entreprise qui apportent des avantages pour tous les salariés ! Y compris pour les N.A.O, en essayant de préserver au mieux un juste équilibre entre augmentation individuelle et générale et rester en adéquation avec l'augmentation du coût de la vie.

À favoriser le travail à distance (télétravail, ...), pour développer des approches efficaces adaptées au monde d'aujourd'hui en entreprise en améliorant notre accord sur la qualité de vie au travail (QVT) et l'égalité professionnelle H/F.



ensemble pour bâtir votre avenir

Vos représentants CFE-CGC

une équipe stable et soudée



**Valérie
MAURICE**
Conductrice de travaux



**Tony
GODON**
Superviseur



**Virginie
BRAUN**
Chargée Clientèle S.A.V.



**Denis
DUMOLLARD**
Gestionnaire Contrôle
Péage et Reporting